



N/Références :
DSO/MPB/FTH/ABL/DM/VC/N° S2023/5707

Objet : **CRF 2022**

📁 Suivi par : *Dino MOUNSAMY*
☎ : 05 90 93 23 90
📠 : 05 90 24 95 34
✉ : d.mounsamy@semag.fr

Monsieur le Directeur Général de
CAP EXCELLENCE
18, Bd Légitimus
97110 POINTE A PITRE

Abymes, le 09/08/2023

Monsieur le Directeur Général,

Conformément aux termes de notre mandat, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le compte rendu financier pour l'année 2022 de l'opération suivante :

« Requalification et dynamisation économique du pôle d'activités de la Jaille »

Il convient de soumettre ce document à votre assemblée délibérante. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire retour de la délibération correspondante (projet joint).

Restant à votre entière disposition,

Nous vous prions de croire, **Monsieur le Directeur Général** en l'assurance de notre haute considération.

Bj Le Directeur Général,

Henri LAVENTURE

Par délégation : délégué
La Directrice déléguée
Marie-Paule BÉLÉNUS
SEMAG
AMENAGEUR DE TERRITOIRES

Pièces jointes :
CRF 2022





Département de la Guadeloupe
Communauté d'agglomérations
Cap Excellence

Société d'Economie Mixte
D'Aménagement de la Guadeloupe



REQUALIFICATION ET DYNAMISATION DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES LA JAILLE

COMPTE-RENDU FINANCIER ANNEE 2022



01/06/2023

Préambule

Le présent compte-rendu est réalisé conformément à l'article 19 de la convention de mandat de requalification des zones d'activités économiques de La Jaille à Baie-Mahault.

Il présente une description opérationnelle et financière au 31 décembre 2022 de l'avancement de l'opération de requalification des zones d'activités économiques de la Jaille confiée à la SEMAG par convention en date du 02 janvier 2017.

Il sera soumis à l'examen de l'assemblée délibérante de la communauté d'Agglomération de Cap Excellence.

TABLE DES MATIERES**Présentation de l'opération requalification de la ZAE de La Jaille.**

PERIMETRE DE L'OPERATION	
➤ LA JAILLE 1	
➤ LA JAILLE 2	
➤ LA JAILLE 3	
➤ LA JAILLE 4	
ENJEUX DE LA REQUALIFICATION	
INTENTIONS DU PROJET :	
1.1. GOUVERNANCE DU PROJET	
1.2. SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE DE L'OPERATION	

Compte-rendu opérationnel

1.3. EQUIPE PROJET.....	
1.3.1. TRAVAUX PRIORITAIRES	
1.3.2. ETUDES.....	
1.3.3. ÉTUDES MAITRISE D'ŒUVRE	
1.3.4. FRAIS GENERAUX.....	
1.4. LISTE DES MARCHES	
1.5. AVANCEMENT.....	

Compte-rendu financier

2. Prévisionnel recettes-dépenses (cf. annexe prévisionnelle de recettes et dépenses de l'opération)

Conclusions et perspectives

ANNEXE 1 : PROJET DE DELIBERATION D'APPROBATION DU CRF	
ANNEXE 2 : BILAN AU 31/12/2022	
ANNEXE 3 : ECHEANCIER PREVISIONNEL 2023.....	
ANNEXE 4 : PLANNING	
ANNEXE 5 : ETAT DES FACTURES AU 31/12/2022	
ANNEXE 6 : ETAT DES RECETTES AU 31/12/2022	43

Annexe 7 : Note relative à une modification de marché sollicitée par le mandataire SEMAG relative à l'opération de requalification de la ZAE LA JAILLE.

Note relative à une modification de marché sollicitée par le mandataire SEMAG relative à l'opération de requalification de la ZAE LA JAILLE.

Annexe 8 : Note technique dévoiement de conduite de secours DN500.

OPERATION : Requalification des ZAE La Jaille à Baie-Mahault

Nature de la convention établie entre la société et Cap Excellence : Convention de Mandat

Délibération d'approbation de la collectivité : Dates

Signature de la convention : 25/11/2016

Dépôt de la convention à la préfecture : 01/12/2016

Fin de validité de la convention : fin de la GPA

Approbation du bilan initial : 21/12/2016

Approbation du dernier bilan : 30/11/2021

Avenant n°1 27/12/2022

	CRF 2021	Prévision 2022	Réalisé 2022	écarts Prévisions/Réalisé	Réalisé Cumulé au 31/12/22	Reste à réaliser	Prévision 2023	CRF 2022	Evolution Bilan
	Demier bilan approuvé							Bilan à approuver	
	K€ TTC	K€ TTC	K€ TTC	K€ TTC	K€ TTC	K€ TTC	K€ TTC	K€ TTC	K€ TTC
Participations	3922	230	80	-150	768	3154	348	3922	0
TOTAL DES PRODUITS	3922	230	80	-150	768	3154	348	3922	0
Travaux									
Travaux de requalification	3066	30	17	-13	362	2704	431	3066	0
Travaux divers - aléas									
Etudes	302	32	1	-31	196	106	22	302	0
Etudes de maîtrise d'œuvre	354		50	-83	117	237	114	354	0
		133							
Frais financiers	25	2	0	-2	0	25		25	0
Frais généraux	175	32	11	-21	106	69	69	175	0
TOTAL DES CHARGES	3922	229	79	-150	781	3141	636	3922	0

PRESENTATION DE L'OPERATION REQUALIFICATION DE LA ZAE DE LA JAILLE.

Cap Excellence s'est engagé dans un ambitieux programme de requalification et de redynamisation des Zones d'Activités Economique (ZAE) de son Territoire qui s'inscrit dans le cadre du PASEC (Plan d'Action Stratégique Economique de Cap Excellence). Véritable document de planification, il définit les axes stratégiques qu'entend mettre en œuvre Cap Excellence sur l'ensemble des trois communes de Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre et Les Abymes.

La requalification des Zones d'activités Economique constitue l'une des actions phares du PASEC et prévoit une intervention sur le secteur de Beausoleil (1&2) à Baie-Mahault.

La mise en œuvre opérationnelle de cette requalification a été confiée à la SEMAG par le biais d'une convention de mandat.

La requalification doit permettre de renforcer l'attractivité et la compétitivité de ces ZAE, par un traitement qualitatif des espaces publics, des réseaux, par la reconquête de l'animation et la gestion du tissu économique.

Ces ZAE doivent s'inscrire de manière qualitative dans le tissu urbain.

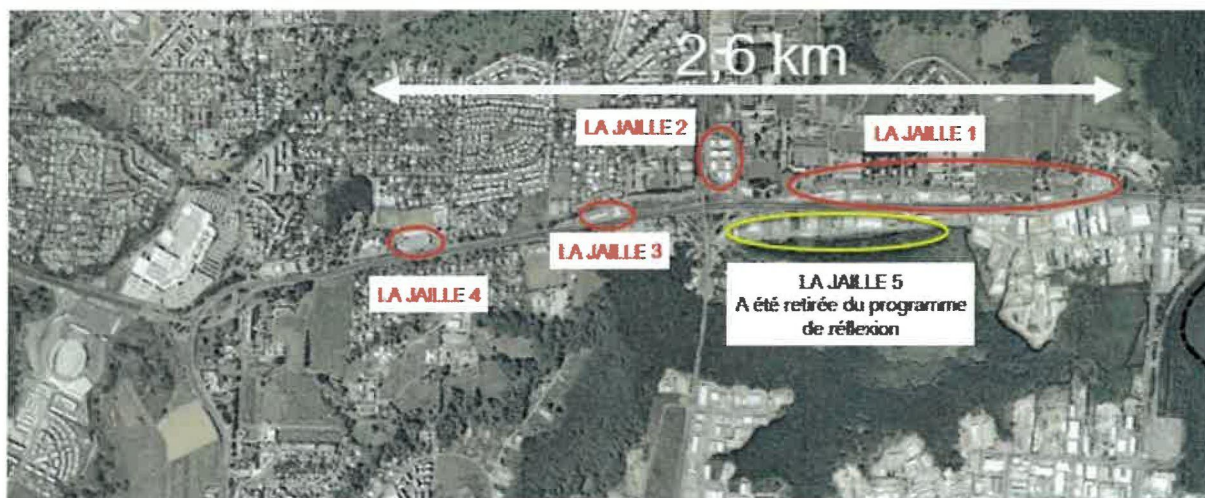
Ces territoires d'activités représentent, en outre, un vivier d'emplois au regard des possibilités d'extension déjà identifiées.

PERIMETRE DE L'OPERATION

Le programme tel qu'il est défini à ce stade opérationnel se décline en 3 phases :

- **Phase 1** : Réalisation des études relatives à la requalification et l'extension des ZAE
- **Phase 2** : Mise en œuvre opérationnelle – réalisation des travaux de requalification et d'extension des ZAE
- **Phase 3** : Définition de la gestion future des ZAE

Le périmètre de l'opération portait sur les 4 ZAE de la Jaille de la commune de Baie-Mahault (La Jaille 1, la Jaille 2, la Jaille 3 et la Jaille 4).



La Jaille 5 est rattachée au projet du Grand Jarry et a donc été retirée du périmètre de réflexion.

Ce secteur de la Jaille se décompose en quatre pôles bien distincts d'activités commerciales et tertiaires, formant le maillage économique qui s'est développé linéairement le long de la route nationale RN1, infrastructure routière principale de la Guadeloupe.

Ces zones s'étalent sur 2,6 km le long de la RN1 depuis le pont de la Gabarre entre la bretelle d'accès à la ZAE du Grand Jarry (3ème pôle économique national) et la bretelle d'accès du centre commercial régional Destrellan.

En mars 2016, une étude économique et technique réalisée par un groupement représenté par C2R a permis de dresser un premier diagnostic de ces zones.

Le constat conclu des zones commerciales qui n'assurent pas la fonction de « vitrine » que leur prêterait leur proximité idéale avec la ZAE du Grand Jarry. À part la zone de **La Jaille 2**, il s'agit en réalité d'espaces de fait, non ou mal gérés ;

La gestion des déchets n'y sont pas uniforme, la signalétique est anarchique, les réseaux sont obsolètes et les voiries en mauvais état.

Par ailleurs, leur accès piéton est difficile par la rareté des cheminements, malgré une forte fréquentation de jeunes en journée et de sportifs en soirée. On constate beaucoup de stationnements « sauvages » sur les accotements ce qui ne facilite pas la fluidité des déplacements piétons. Certaines entreprises occupent même ces espaces publics comme aire de stationnement pour leurs véhicules et engins.

A cette situation, sont liées des problématiques multiples :

- Risques d'inondation pour les biens et les personnes situées dans les ZAE (sécurité, perte d'exploitation, ...),
- Image de marque dégradée, peu attractive pour les clients,
- Bâtiments vacants, friches, activités de seconde zone,
- Dimensionnement des voiries inadapté au trafic routier,
- Absence de stationnement, de circulation piétonnière, notamment pour les PMR,
- Absence ou défaillance de l'éclairage public,
- Réseaux obsolètes, avec un fort besoin des utilisateurs de bénéficier de lignes haut débit.

Les 4 zones de la ZAE manquent d'identité visuelle, de façade urbaine, d'aménagement paysager et de délaissés non maîtrisés. La voirie, les pistes cyclables, trottoirs doivent être améliorés, voire créer.

La Jaille 2 est assez qualitative, elle est intégrée à l'ensemble du projet pour garder l'objectif d'une cohérence entre les zones. Son intégration dans le programme sera donc minime.



Manque d'identité commerciale
➤ Façades RN à reprendre



➤ Accès à la zone de la Jaille 1 **accidentogène/ absence de signalétique routière**



- **Délaissés routiers à valoriser/réseaux aériens à enfouir/voiries à reprendre**

- **La Jaille 1**

Se compose d'une succession de commerces spécialisés, d'artisans et de bureaux donnant face au Camp militaire Dugommier et répartis le long de la RN1 depuis l'entrée de la grande surface BUT jusqu'à une station de lavage. Une trentaine d'entreprises y sont implantées dont plusieurs stations-services.



- **La Jaille 2**

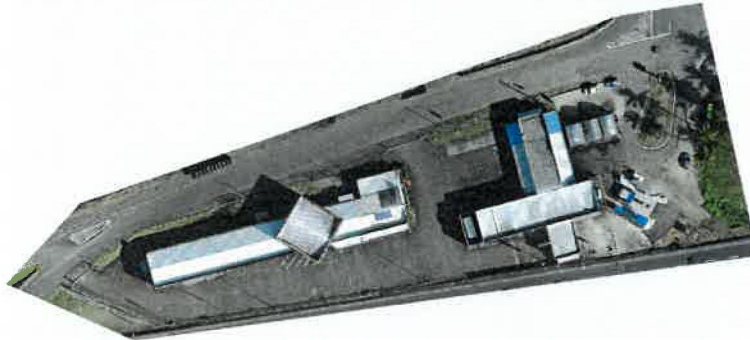
Il s'agit du parc d'activités de La Jaille qui regroupe une quinzaine d'entreprises de secteurs variés (Air France, banques et services financiers, cabinets médicaux, bureaux d'études, société d'économie mixte, etc.). La zone est localisée à la croisée de la RN11 depuis le pont de l'alliance et de l'ancienne RN1 devenue boulevard des Armées, au niveau du rond-point principal de la voie verte menant au cœur de la ZAE du Grand Jarry.

Elle est intégrée dans le périmètre de réflexion mais aucune intervention n'est prévue dans l'enceinte de la zone.



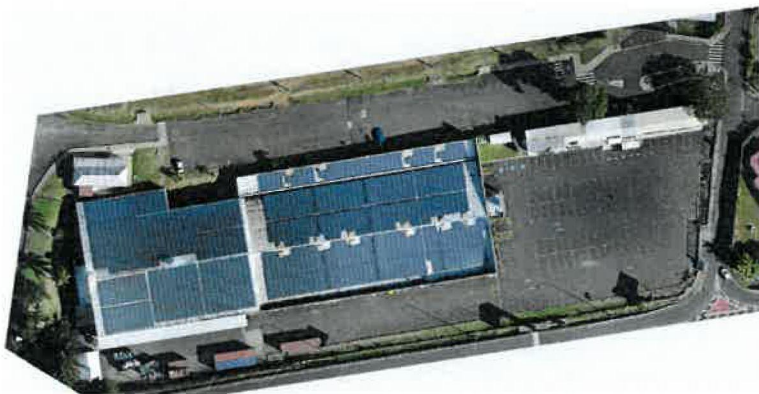
➤ **La Jaille 3**

Consiste en un groupement de six enseignes axées sur le secteur automobile (pneus, batteries, garages, lavage, contrôle technique). Elle est implantée en bordure de RN1, à proximité de l'école privée de La Jaille, et des infrastructures sportives du groupe EDF. Elle est limitée au nord par une bretelle d'accès à la RN1. Elle est directement impactée par les travaux de la Région reliant la RN11 à la RN1 et l'accès aux futurs logements à l'Ouest de la zone. Par conséquent, aucun travaux de voiries ne sont projetés dans le cadre du projet.



➤ **La Jaille 4**

Elle était organisée autour de la locomotive commerciale Darty avant le départ de cette enseigne en 2019. L'enseigne la Foire Fouille s'est installée dernièrement en remplacement de Darty. La zone comprend également une pharmacie et une épicerie bio, les autres commerces ayant fermés (pressing, primeur, prêt-à-porter). Elle est implantée en bordure de RN1, à proximité immédiate du CCR Destrellan et à l'entrée d'une zone résidentielle dense.



A cela, le diagnostic fait mention de l'absence de végétation à l'intérieur de la zone ainsi que du manque de lisibilité urbaine. Elle bénéficierait donc d'une meilleure visibilité via

notamment l'établissement d'une signalétique, la mise en place d'une meilleure voirie pour piétons et véhicules.

Ces zones sont considérées comme le point d'entrée de Jarry, et à la jonction de Basse-Terre et Grande Terre, c'est pourquoi les ambitions du projet doivent être à la hauteur des enjeux.

ENJEUX DE LA REQUALIFICATION

L'enjeu est :

- Commercial : Renforcer l'attractivité (faire connaître) ;
- Collectif : **Créer une identité, une cohérence (regroupement, liens) ;**
- Accessibilité : Rétablir l'usage des dessertes ;
- Représentation : Interlocuteur unique, défense des intérêts des entreprises.

Le projet s'attachera à rendre clairement lisible les zones en les rattachant au même langage architectural, urbain et paysager.

INTENTIONS DU PROJET :

Le programme validé issu du diagnostic est le suivant :

- La Jaille 1 :
 - **Amélioration des infrastructures d'accueil et de circulation**, la sécurité piétonne et routière est prédominante dans le projet.
- La Jaille 2 :
 - Zone en bon état et sur parcelle privative : **pas de proposition d'amélioration.**
- La Jaille 3 :
 - Zone clairement identifiée par des clôtures. Cette zone est en relation directe avec des travaux de la Région permettant de relier la RN11 à la RN1 par un tunnel, et des travaux de voiries afin de créer l'accès à de futurs logements à l'Ouest de la Jaille 3. **Les travaux ne pourront pas démarrer à moyen terme, pas d'intervention prévue.**
- La Jaille 4 :
 - Zone privative, **pas d'intervention.**

Après estimation sur la base du diagnostic, il est prévu de réaliser les études de requalification sur le secteur de la **Jaille 1**.

Les orientations d'aménagement urbain retenues pour le secteur Jaille 1 sont :

- Création de **zones 30** aux intersections avec signalisation associée et passages surélevés.
- **Stationnement** sur voie publique y compris places PMR.
- Création de **nœuds plantés**,
- Création de **bornes de collecte des déchets spéciaux.**
- Formaliser au moins deux arrêts de bus.
- Marquage et sécurisation des entrées de site.
- Création de TOTEM d'entrée de ZAE à l'extrémité boulevard des Armées.
- Délimitation des espaces publics et privés avec des haies.
- **Création de cheminement doux** pour les piétons fréquentant la zone (cheminement, ombre, points lumineux) ;
- Proposition des **prescriptions** pour les bâtis futurs :

- Favoriser l'inclusion de plantes grimpantes sur la façade RN1,
- Revaloriser les façades sur l'emprise publique avec mise en œuvre de façades revêtues en bois traité,
- Encourager la mise en œuvre de clôtures cohérentes.
- Finaliser le tronçon de réfection de la chaussée non traitée dans les travaux prioritaires.
- **Création d'une place pour faire ralentir :**
 - Une respiration urbaine,
 - Une zone de rencontres représentant un repère spatial
 - Des fonctions : arrêt de bus/stationnement, point totem, point tri des déchets ...

Il sera nécessaire d'harmoniser la signalétique entre les différentes ZAE de l'agglomération de Cap Excellence.





Image définie lors de la préprogrammation

1.1. GOUVERNANCE DU PROJET

La communauté d'agglomération de Cap Excellence a la volonté d'aboutir à un projet collaboratif auquel l'ensemble des partenaires adhéreront.

Aussi, trois instances de réflexion ont été mises en place, à savoir :

Le comité technique, composé de la ville de Baie-Mahault, Cap Excellence, la SEMAG, Eau d'Excellence, la Région, le SMT ainsi que de l'ensemble des techniciens dont la présence est jugée utile suivant l'avancée des missions.

Le comité de pilotage, composé des techniciens sus mentionnés ainsi que des élus communautaires.

Le comité de concertation, composé des membres du comité de pilotage ainsi que des entreprises, et dont la fréquence est à définir.

Il est important de rappeler l'importance de valider les différentes phases en COTECH/ COFIL suivant le planning opérationnel pour la bonne avancée de l'opération.

1.2. SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE DE L'OPERATION

Type	Date de signature	Objet
Convention	02 janvier 2017	Notification de la convention de mandat
Délibération	30/11/2021	Approbation du Compte Rendu Financier 2020
Délibération	30/11/2022	Approbation du Compte Rendu Financier 2021
Avenant n°1	27/12/2022	Validation du bilan à 3 922 039,54 euros TTC

COMPTE-RENDU OPERATIONNEL

1.3. EQUIPE PROJET

1.3.1. TRAVAUX PRIORITAIRES

INTERLIGNES SIGNALISATION

Sous-Traitant SGEC

JARDINS ET PAYSAGES

Aménagements Paysagers de la Bretelle d'Accès 'But'

SARL STA

Sous-Traitant SGEC

SGEC

Travaux Prioritaires-Lot 1

XERIA

Réfection des Candélabres Défaillants sur les Zae de la Jaille et de Beausoleil

1.3.2.ETUDES

AGPI (ASSISTANCE EN GESTION DE PROJET ET INGENIERIE)

Mission de Reconnaissance et de Diagnostic des Réseaux de la Zae de la Jaille

AITIA CONSEIL

Programme de Management et Développement Durable

APAVE

Mission SPS-Zae la Jaille-Lot 1

ATELIER REPROGRAPHIE

Repro Marché MOE

CABINET SIMON

BC n°1-Études Topo et Foncière

BC n°2-Relevé de Sondage sur Réseau Aep

Études Topographiques et Foncière-Lot 1

Orthophotographies : Zae de la Jaille

Relevé Topographique de la Zae de la Jaille

CLEMENT GAEL RENE (AEROTROPIX)

Photographies Aériennes et Sol Zone des Zae de la Jaille et de Beausoleil

FA MEDIA GUADELOUPE (EX FRANCE ANTILLES)

Aapc Études Géotechniques

Aapc Mission Pmdd

Avis de Parution du Résultat du Marché Géotechnique

Parution des Résultats-Marché Pmdd

Parution Mission Diagnostic Réseaux Zae

GINGER CARAIBES

BC n°2

Lot 1 Zae la Jaille-Accord Cadres à BC Avec Montant Maximum Relatifs aux Études Géotechniques-

GUADELOUPE PLUS SARL

Parution Consultation Diagnostic des Réseaux

Parution Consultation Études Topo et Foncières

Résultat Aapc 1 Mission Géomètre

HYGITECH

Mission de Reconnaissance et de Diagnostic des Réseaux de la Zae de la Jaille

JOURNAL OFFICIEL

Publication Consultation Prestations Foncières

SV NEGOCE

Mission de Diagnostic Économique de la Zae de la Jaille

URBIS

Enquêtes Sociales

1.3.3.ÉTUDES MAITRISE D'ŒUVRE

EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

Sous-Traitant de Vialis-Lot 1

EGIS VILLES ET TRANSPORTS

Sous-Traitant de Vialis-Lot 1

H3C CARAIBES

Sous-Traitant Urbis_mission de MOE-Lot 1

INFRA PLUS

Lot 1 Zae la Jaille-Mission MOE Travaux Prioritaires

URBIS

Mission de MOE-Lot 1

VIALIS INGENIERIE

Mission de MOE-Lot 1

1.3.4.FRAIS GENERAUX

SEMAG

Rémunération Forfaitaire-Marché 2016f0301

1.4. LISTE DES MARCHES

F17.74048

GUADELOUPE PLUS SARL

Ae-Etudes

Parution Consultation Diagnostic des Réseaux

F17.74411

FA MEDIA GUADELOUPE (EX FRANCE ANTILLES)

Ae-Etudes

Aapc Etudes Géotechniques

F17.74412

FA MEDIA GUADELOUPE (EX FRANCE ANTILLES)

Ae-Etudes

Aapc Mission Pmdd

F17.74413

GUADELOUPE PLUS SARL

Ae-Etudes

Résultat Aapc 1 Mission Géomètre

F17.74476

GUADELOUPE PLUS SARL

Ae-Etudes

Parution Consultation Etudes Topo et Foncières

F18.74894

JOURNAL OFFICIEL

Ae-Etudes

Publication Consultation Prestations Foncières

F18.74955

CLEMENT GAEL RENE (AEROTROPIX)

Ae-Etudes

Photographies Aériennes et Sol Zone des Zae de la Jaille et de Beausoleil

F18.75593

FA MEDIA GUADELOUPE (EX FRANCE ANTILLES)

Ae-Etudes

Avis de Parution du Résultat du Marché Géotechnique

F18.75855

FA MEDIA GUADELOUPE (EX FRANCE ANTILLES)

Ae-Etudes

Parution des Résultats-Marché Pmdd

F23.82320

REPARTITION INTS S/CT OPES

Af-Frais Financiers

Frais Fi 2022

L19.76995

CABINET SIMON

Ae-Etudes

BC n°1-Études Topo et Foncière

BC n°2-Relevé de Sondage sur Réseau Aep

M17.72759

SEMAG

Ah-Frais Généraux

Rémunération Forfaitaire-Marché 2016f0301

M17.74163

FA MEDIA GUADELOUPE (EX FRANCE ANTILLES)

Ae-Etudes

Parution Mission Diagnostic Réseaux Zae

M17.74234

CABINET SIMON

Ae-Etudes

Relevé Topographique de la Zae de la Jaille

M18.74944

AGPI (ASSISTANCE EN GESTION DE PROJET ET INGENIERIE)

Ae-Etudes

Mission de Reconnaissance et de Diagnostic des Réseaux de la Zae de la Jaille

HYGITECH

Ae-Etudes

Mission de Reconnaissance et de Diagnostic des Réseaux de la Zae de la Jaille

M18.74954

XERIA

Ad-Travaux

Réfection des Candélabres Défaillants sur les Zae de la Jaille et de Beausoleil

M18.74956

SV NEGOCE

Ae-Etudes

Mission de Diagnostic Économique de la Zae de la Jaille

M18.75456

INFRA PLUS

Ae-Etudes Maîtrise d'œuvre

Lot 1 Zae la Jaille-Mission MOE Travaux Prioritaires

M18.75462

GINGER CARAIBES

Ae-Etudes

BC n°2

Lot 1 Zae la Jaille-Accord Cadres à BC Avec Montant Maximum Relatifs aux Études Géotechniques-

M18.75572

JARDINS ET PAYSAGES

Ad-Travaux

Aménagements Paysagers de la Bretelle d'Accès 'But'

M18.75686

AITIA CONSEIL

Ae-Etudes

Programme de Management et Développement Durable

M18.75770

CABINET SIMON

Ae-Etudes

Orthophotographies : Zae de la Jaille

M18.75802

APAVE

Ae-Etudes

Mission SPS-Zae la Jaille-Lot 1

M19.76994

INTERLIGNES SIGNALISATION

Ad-Travaux

Sous-Traitant Sgec

SARL STA

Ad-Travaux

Sous-Traitant Sgec

SGEC

Ad-Travaux

Travaux Prioritaires-Lot 1

M19.76995

CABINET SIMON

Ae-Etudes

Etudes Topographiques et Foncière-Lot 1

M19.77063

EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

Ae-Etudes Maîtrise d'œuvre

Sous-Traitant de Vialis-Lot 1

EGIS VILLES ET TRANSPORTS

Ae-Etudes Maîtrise d'œuvre
Sous-Traitant de Vialis-Lot 1

H3C CARAIBES

Ae-Etudes Maîtrise d'œuvre
Sous-Traitant Urbis_Mission de MOE-Lot 1

URBIS

Ae-Etudes Maîtrise d'œuvre
Mission de MOE-Lot 1

VIALIS INGENIERIE

Ae-Etudes Maîtrise d'œuvre
Mission de MOE-Lot 1

M20.78371

URBIS

Ae-Etudes
Enquêtes Sociales

M20.78438

ATELIER REPROGRAPHIE

Ae-Etudes
Repro Marché MOE

1.5. AVANCEMENT

- 2017 : Relevé topographique par le Cabinet Simon & Associés
- 2017 : Validation du programme de travaux
- 2017 : Attribution de la MOE des travaux prioritaires à INFRA PLUS
- 2018 : Diagnostic économique par le cabinet SV Negoce.
- 2018 : Réalisation des travaux prioritaires par XERIA et Jardins Paysages
- 2018 : Consultation de travaux des enrobés, de cheminement piétonnier et de stationnement des lots 1, 3, 4, et 5.
- Juin 2018 : Remise des offres
- 2019 : Remise à jour du relevé topographique par le Cabinet Simon & Associés
- Juin 2019 : Notification à SGEC pour les enrobés
- Juin 2019 : Réévaluation des lots 4 et 3 en phase 2 et abandon du lot 5.
- Décembre 2019 : OPR du lot 3.
- Décembre 2019 : Réévaluation des travaux d'enrobés pour respecter le budget.
- Mai 2020 : Validation du diagnostic en COTECH.
- Septembre 2020 : OS de reprise des travaux d'enrobés
- Novembre 2020 : l'AVP a été remis.
- Décembre 2020 : Présentation de l'AVP à Cap Excellence.
- Juin 2021 : Réception des travaux d'enrobés. (Report motivé par les grèves des sablières).
- Septembre 2021 : Présentation de l'AVP en COTECH. Il n'y a pas eu de COPIL.
- Septembre 2021 : Présentation de l'AVP en commission d'aménagement.
- 2021 : La SEMAG et Routes de Guadeloupe ont tenus différentes réunions pour permettre la création d'une Liaison cyclable de Fond-Sarail à Lauricisque.
- Novembre 2021 : demande d'examen au cas par cas : non soumis
- Juillet 2022 : Dépôt du dossier loi sur l'eau soumis à Déclaration
- Août 2022 : demande de complétude DLE/ redéposé en avril 2023

- 2022 : Réalisation du PRO

➤ 06/05/2022 : Fin de GPA des travaux prioritaires

STRATEGIE DE CONSTRUCTION (CF. ANNEXE LISTE MARCHES)

La stratégie choisie par le Maître d’Ouvrage est de réaliser les travaux en 2 phases. La première phase est appelée « travaux prioritaires », et doit répondre à des problématiques rapidement, sans engager d’investigations ou d’études techniques sur plusieurs mois pouvant nécessiter des dossiers règlementaires.

La deuxième phase doit inclure le restant du programme des travaux, étudié par une autre maîtrise d’œuvre ayant fait l’objet d’une consultation en amont.

La maîtrise d’œuvre des travaux prioritaires a été confiée au bureau d’études InfraPlus.

Le programme de travaux a été validé en 2017 et réalisé en partie en 2018 tels que des remplacements d’éclairage réalisés par l’entreprise Xéria, et des aménagements paysagers réalisés par l’entreprise Jardins et Paysage.



Aménagement paysager

Une consultation de travaux pour la réfection des enrobés, la création de cheminement piétonnier et de stationnement a été lancée en 2018 sur les secteurs de la Jaille 1, 3, 4 et 5. Les offres ont été remises en juin 2018. Dans l’attente du bon pour accord de Cap Excellence, le marché a été notifié à SGEC en juin 2019 pour un montant de 292 849,25 € HT.

A la suite d’échanges en juin avec la Région et Routes de Guadeloupe, il a été acté que Cap Excellence reporte le programme des travaux de la Jaille 4 et partiellement de la Jaille 3 sur la 2^{ème} phase de travaux au bénéfice des travaux d’enrobés sur le boulevard des Armées. Les travaux de la Jaille 5 sont quant à eux supprimés du programme.

Le programme validé consiste en :

- la création de places de stationnement devant le groupe scolaire de la Jaille 3,
- la mise en œuvre d’enrobé sur l’emprise de toute la voirie existante du boulevard des Armées d’une épaisseur de 60 mm,
- la réalisation de stationnement provisoire en tuf amélioré au ciment au nord de la voie
- la réalisation d’une piste piétonne provisoire,
- une signalisation piétonne
- la création de 4 passages piétons,
- le reprofilage de fossé,
- le tracé d’une ligne discontinue centrale.

25252222

Les OPR de la zone Jaille 3 ont été réalisées fin d’année 2019.



Photographie fin 2019 des places de stationnement réalisées par SGEC sur la Jaille 3

Le boulevard des Armées étant l'ancienne Route Nationale qui n'a jamais été déclassée, elle appartient toujours à la Région. Le boulevard sert notamment de voie de délestage en cas de problème sur la RN1.

Routes de Guadeloupe a transmis les carottages des enrobés du boulevard des Armées en décembre 2019, révélant une structure d'enrobé très hétérogène et nécessitant un rabotage de la structure sur toute son épaisseur.

Aussi, Routes de Guadeloupe préconise de mettre en œuvre une GB de 12 cm, bouleversant l'économie du marché, et donc par conséquent le programme.

Afin de rester dans l'enveloppe financière, il a été proposé de réaliser les travaux sur seulement 50% du linéaire de la chaussée. Un avenant de 17 589,53 €, soit + 6,01 %, a été signé en 2020 après réception du bon pour accord par Cap Excellence.

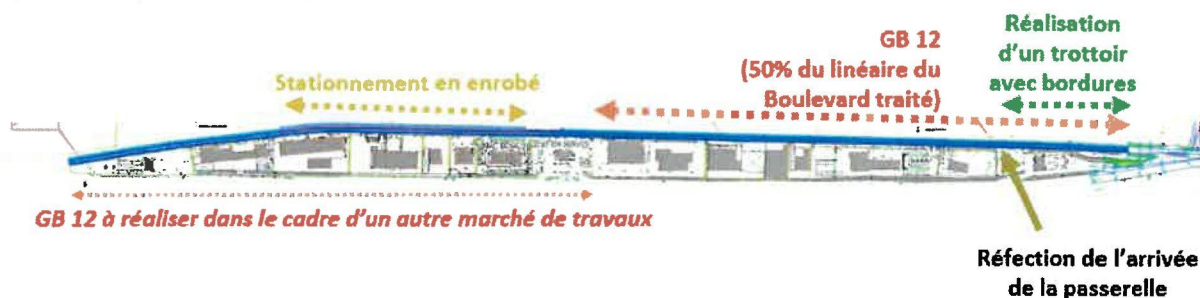


Schéma représentant les travaux prévus à l'avenant.

L'OS de reprise des travaux d'enrobés a été transmis pour un redémarrage des travaux le 14/09/2020. Les travaux devaient être réceptionnés fin novembre 2020 au plus tard. L'entreprise ayant pris du retard, elle n'a pu finaliser ses travaux avant la grève des sablières qui a rendu impossible leur finalisation. La réception des travaux a eu lieu en juin 2021 après la réouverture des sablières.

ETUDES ET CONCEPTIONS (CF ANNEXE 7 LISTE MARCHES)

- Un premier relevé topographique a été réalisé en 2017 par le Cabinet Simon & Associés. Une mise à jour a été réalisée en 2019 dans le cadre du marché à bon de commande avec le même cabinet. Un état parcellaire a également été réalisé.
- Le diagnostic économique a été réalisé par le cabinet SV Negoce en 2018 ;
- Une étude de sol géotechnique G1 PGC a été réalisée par Ginger Caraïbes, dans le cadre d'un marché à bon de commande. La nature des travaux ne nécessite pas

- de réaliser une G2 AVP. Des travaux de déflexion ont été réalisés pour définir la portance de la structure de la chaussée.
- Le marché d'étude du plan de management de développement durable est caduc. Le cabinet AITIA Conseil a réalisé un diagnostic qui a été transmis à Cap Excellence début 2020, aucune suite n'a été donnée pour valider le DIAG et mettre en place un plan d'actions.
 - Le diagnostic des réseaux a été réalisé par Hygitech. Du fait que le boulevard des Armées est une ancienne RN, de nombreux réseaux hors service n'ont pas été répertoriés ; cela conduira très certainement à réaliser des sondages complémentaires avant le démarrage du PRO de la MOEU.
 - Les études de maîtrise d'œuvre urbaine sont en cours, **le diagnostic a été validé en COTECH le 26/05/20,**
 - L'AVP a été remis en novembre 2020. Il a été présenté le 01/12/2020 à Cap Excellence.
 - Présentation de l'AVP en COTECH en septembre 2021. Il n'y a pas eu de COPIL.
 - Présentation en commission d'aménagement en septembre 2021 de l'AVP. Une réunion publique devait se tenir avant le lancement du PRO afin de prendre en considération les attentes des acteurs économiques, elle est reportée en 2022 sur la base du PRO.
 - A l'issue de cette commission, les études PRO ont été lancées.
Il est à noter que les délais de validation des phases reportent le démarrage des travaux.
 - En 2021, la SEMAG et Routes de Guadeloupe ont tenus différentes réunions pour permettre la création d'une Liaison cyclable Fond-Sarail – Lauricisque via le boulevard des Armées en conservant le programme de Cap Excellence. Les différentes MOE ont pu travailler ensemble pour définir les emprises et altimétries des projets et le phasage.
L'implantation de la piste cyclable implique que la Région fasse l'acquisition de foncier au niveau du camp militaire. Plusieurs réunions se sont tenues en présence du RSMA afin de présenter les deux projets (Cap Excellence / Région).

La date prévisionnelle de démarrage des travaux de la Région/Routes de Guadeloupe pour la piste cyclable était prévue à 11/2022.

Les MOE ont défini un phasage d'intervention des deux projets, et les interfaces. Une coordination conjointe est à prévoir, le mandataire propose en ce sens de consulter une mission OPC inter chantiers.

Des réflexions communes ont été menées par les MOE des deux projets pour définir les modalités de gestion des eaux pluviales, les responsabilités de chacun en phase travaux et entretien, la maîtrise des interactions entre projets.

Tableau 8 : Responsabilité des travaux et entretien

	Travaux	Entretien
Création d'une piste cyclable	Région Guadeloupe	Routes de Guadeloupe
Réaménagement du Boulevard des armées	Cap Excellence	Région Guadeloupe
Système de gestion des eaux pluviales – Secteur RN11 (fossés, buses etc...)	Région Guadeloupe	Routes de Guadeloupe
Système de gestion des eaux pluviales – Secteur RN2001 (Noues, buses, ouvrages de régulation etc...)	Cap Excellence/SEMAG	Routes de Guadeloupe
Création des bassins de régulation amont	RSMA/Ministère des Armées	RSMA/Ministère des Armées

Une note de conclusion a été rédigée le 31/01/2023 et transmise à la DEAL sur le dimensionnement des ouvrages de rétention.



Image URBIS - Diagnostic



Image URBIS – Diagnostic



Image URBIS – Diagnostic

COMPTE-RENDU FINANCIER

- Bilan initial : **3 384 609,76 € TTC**
- Bilan CRF 2018 : **3 384 609,76 € TTC**
- Bilan CRF 2019 : **3 384 609,76 € TTC**
- Bilan CRF 2020 : **3 922 038,54 € TTC (validé)**
- Bilan CRF 2021 : **3 922 038,54 € TTC**
- Bilan CRF 2022 : **3 922 038,54 € TTC**

La convention de mandat est dotée d'un budget de 3 000 000€ HT hors rémunération du mandataire. En incluant cette dernière qui s'élève à 129 609,76 € TTC, le budget prévisionnel de l'opération s'élève à **3 384 609,76 € TTC** présenté aux CRF 2018 et 2019. Ce budget a évolué au CRF 2020 en fonction des études de MOE qui ont été réalisées en AVP.

Les dépenses globales réalisées au 31/12/2022 s'élèvent à **797 k€ TTC dont 79 k€ TTC en 2022**, ventilées comme suit (cf. détail en annexe) :

- 379 k€ TTC dont **17 k€ en 2022** de dépenses de travaux, soit 65 % du budget a été consommé ;
- 196 k€ TTC dont **1 k€ en 2022** de dépenses d'études, soit 0,5 % du budget a été consommé ;
- 117 k€ TTC dont **50 k€ TTC en 2022** de dépenses de maîtrise d'œuvre urbaine, soit 33 % du budget a été consommé ;
- 106 k€ TTC dont **12 k€ TTC en 2022** de frais généraux pour la rémunération du mandataire, soit 61 % du budget a été consommé en 2022 ;

RECETTES

Libellé	Budget	Engagé	Facturé	Mouvement année
Bg-Participation Epci	3 922 039,54	794 669,28	794 669,28	79 909,68
Dj-Ligne de Trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	3 922 039,54	794 669,28	794 669,28	79 909,68

DEPENSES

Libellé	Budget	Engagé	Facturé	Mouvement année
Ad-Travaux	3 065 903,17	379 261,87	379 261,88	16 841,30
Ae-Etudes	301 636,37	262 974,44	195 575,84	1 258,17
Ae-Etudes Maîtrise d'Oeuvre	354 500,00	329 859,81	116 952,31	49 970,59
Af-Frais Financiers	25 000,00	0,00	0,00	0,00
Ah-Frais Generaux	175 000,00	136 299,06	105 669,45	11 297,72
TOTAL DEPENSES	3 922 039,54	1 108 395,18	797 459,48	79 367,78

- Les recettes réalisées au 31/12/2022 s'élèvent à 795 k€ TTC au 31/12/2022 (cf. détail en annexe).
En 2022, 80 k€ TTC d'acomptes ont été justifiées à Cap Excellence.

RECETTES

Libellé	Budget	Facturé	Réglé	Mouvement année
Bg-Participation Epci	3 922 039,54	794 669,28	768 360,93	53 601,33
Dj-Ligne de Trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	3 922 039,54	794 669,28	768 360,93	53 601,33

DEPENSES

Libellé	Budget	Facturé	Réglé	Mouvement année
Ad-Travaux	3 065 903,17	379 261,88	362 420,58	29 626,59
Ae-Etudes	301 636,37	195 575,84	195 575,84	1 258,17
Ae-Etudes Maitrise d'Oeuvre	354 500,00	116 952,31	116 952,31	58 699,66
Af-Frais Financiers	25 000,00	0,00	0,00	0,00
Ah-Frais Generaux	175 000,00	105 669,45	105 669,45	11 297,72
TOTAL DEPENSES	3 922 039,54	797 459,48	780 618,18	100 882,14

Trésorerie nette (% dépenses / recettes)	0,00 (100,00%)	-2 790,20 (100,35%)	-12 257,25 (101,60%)	-47 280,81 (188,21%)
---	-------------------	------------------------	-------------------------	-------------------------

Au 31 décembre 2022, la trésorerie de l'opération est négative et s'élève à -12k€.

2. PREVISIONNEL RECETTES-DEPENSES (CF. ANNEXE PREVISIONNELLE DE RECETTES ET DEPENSES DE L'OPERATION)

Prévisionnel Recettes Dépenses

réglé TTC

353700-REQUALIFICATION ET DYNAMISATION ZAE LA JAILLE

Désignation lignes budgétaires	TTC	A fin 2022	2023	2024	2025	2026
En Kilo Euros	Budget actualisé					
Bg-Participation Epci	3 922	768	348	1 980	825	0
Sous-total recettes	3 922	768	348	1 980	825	0
Ad-Travaux	-3 066	-362	-431	-1 658	-414	-200
Ae-Etudes Maîtrise d'Oeuvre	-355	-117	-114	-65	-58	0
Ae-Etudes	-302	-196	-22	-40	-45	0
Af-Frais Financiers	-25				-25	
Ah-Frais Generaux	-175	-106	-69			0
Sous-total dépenses	-3 922	-781	-637	-1 763	-542	-200
Sous-total trésorerie transitoire						
Trésorerie brute		-12	-301	-83	200	0

En dépenses, il est prévu en 2023 :

- 431 K€ de dépenses pour les travaux
- 114 K€ de dépenses en maîtrise d'œuvre
- 22 K€ de dépenses en études ;
- 69 K€ de frais généraux.
- Soit un total de 637 K€ de dépenses.

En recettes il est prévu en 2023 :

- 348 K€ de demande d'acomptes

EVOLUTION DU BILAN ET DE LA PARTICIPATION

Le total du bilan 2022 n'évolue pas par rapport au dernier bilan présenté au CRF 2021.

353700- REQUALIFICATION ET DYNAMISATION ZAE LA JAILLE

Désignation lignes budgétaires	CRF 2021	CRF 2022
	TTC	TTC
Bg-Participation Epci	3 922	3 922
Sous-total recettes	3 922	3 922
Ad-Travaux	3 066	3 066
Ae-Etudes Maîtrise d'Oeuvre	355	355
Ae-Etudes	302	302
Af-Frais Financiers	25	25
Ah-Frais Generaux	175	175
Sous-total dépenses	3 922	3 922

Il est prévu au CRF 2022 d'intégrer une rémunération supplémentaire en cohérence avec la nouvelle durée prévisionnelle du planning en annexe avec une fin de la GPA en juin 2025, et à l'augmentation des travaux suivant le CRF 2020.

Le contrat prévoit la fin de la mission du mandataire à la fin de la garantie de parfait achèvement (article 16 du CCAP). Le délai global prévisionnel prévu au contrat est de 5 ans à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage (article 4 de l'acte d'engagement).

L'année 2021 aura été la 5^{ème} année, la durée prévisionnelle totale est ramenée à 9 ans.

Il est prévu une rémunération supplémentaire pour le mandataire de + 35 000 € TTC au bilan du CRF 2021. Ce point fait l'objet d'un avenant au contrat (cf annexe 7).

Ci-dessous, l'échéancier d'appel de participation de Cap Excellence par année :

Prévisionnel Recettes

Dépenses

réglé TTC

353700-REQUALIFICATION ET DYNAMISATION ZAE LA JAILLE

LOT 1 POLE D'ACTIVITES DE BAIE-MAHAULT

Désignation lignes budgétaires En Kilo Euros	TTC	A fin 2022	2023	2024	2025	2026
	Budget actualisé					
Bg-Participation Epci	3 922	768	348	1 980	825	0
Sous-total recettes	3 922	768	348	1 980	825	0

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'année 2021 a permis de réceptionner les travaux prioritaires sur la Jaille 1.

Le projet de la Jaille 1 a fait l'objet de beaucoup d'échanges avec les différents partenaires intervenants sur cette emprise (Route de Guadeloupe/ Région/ RSMA) et a permis la validation de l'AVP.

Néanmoins, les travaux ne seraient réalisables que si la conduite AEP de secours sous gestion SMGEAG est déviée. En effet, cette conduite présumée vétuste affleure les niveaux projet et ne devrait pas résister aux charges des aménagements.

Trois solutions de dévoiement ont été étudiées par le MOE dont les conclusions sont relayées en annexe 8.

Ce dévoiement demeure onéreux et ce surcoût n'est pas envisageable à ce stade.

La demande d'autorisation DLE est en instruction au niveau de la DEAL.

L'année 2023 devrait permettre de :

- Lever les contraintes réglementaires (loi sur l'eau)
- Valider le PRO/DCE du projet de la Jaille 1 en COTECH puis COPIL
- Mettre en place le pilotage de l'opération conjointement avec Route de Guadeloupe qui réalisera la piste cyclable
- Proposer des solutions techniques à valider par le SMGEAG pour dévoiement de la conduite AEP qui bloque la réalisation des travaux
- Réunir la concertation publique avant lancement des travaux
- Lancer des appels d'offres des marchés de travaux

Liste des Annexes :

- Annexe 1 : Projet de délibération d'approbation du CRF
- Annexe 2 : Bilan au 31/12/2022
- Annexe 3 : Échéancier prévisionnel
- Annexe 4 : Planning
- Annexe 5 : État des factures au 31/12/2022
- Annexe 6 : État des recettes au 31/12/2022
- Annexe 7 : Note avenant SEMAG
- Annexe 8 : Note VIALIS étude AEP

ANNEXE 1 : PROJET DE DELIBERATION D'APPROBATION DU CRF

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE CAP EXCELLENCE

Monsieur le Président soumet à l'assemblée le Compte - Rendu Financier de la « Requalification et la dynamisation des zones d'activités économiques de la Jaille » au 31 décembre 2022

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL

Oui Monsieur le Président en ses explications :

Après avoir pris connaissance du Compte - Rendu Financier de la « Requalification et la dynamisation des zones d'activités économiques de la Jaille », pour l'année 2022

Après échanges de vues ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

Article 1 :

- **d'approuver** le Compte - Rendu Financier de la « Requalification et la dynamisation des zones d'activités économiques de la Jaille » pour l'année 2022 ;

Article 2 :

- d'approuver le bilan financier de l'opération, d'un montant de **3 922 039,54 € TTC** ;

Article 3 :

- D'approuver la participation de la Communauté d'agglomération à l'opération, d'un montant total de **3 922 039,54 € TTC**.

Article 4 :

- d'inscrire les montants suivants au budget de CAP EXCELLENCE au titre de la participation à l'opération :
2023 = 348 K €
2024 = 1 980 K €

Article 5 :

- D'approuver l'avenant n°2 à la convention de mandat modifiant la rémunération de la SEMAG.

Article 6 :

- De donner tout pouvoir à Monsieur le Président pour les applications pratiques de la présente délibération.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de POINTE-À-PITRE

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de Cap Excellence.

Le Président,

Eric JALTON

ANNEXE 2 : BILAN AU 31/12/2022

Bilan détaillé TTC : 353700-LOT 1 POLE D'ACTIVITES DE BAIE-MAHAULT (ZAE LA JAILLE-DESTRELLAN)- REQUALIFICATION ET DYNAMISATION

Date et heure du document : 02/08/2023 10:34

RECETTES				
Libellé	Budget	Engagé	Facturé	Mouvement année
Appels de Fonds-Cap Excellence	3 922 039,54	794 669,28	794 669,28	79 909,68
Bg-Participation Epci	3 922 039,54	794 669,28	794 669,28	79 909,68
Préfinancement	0,00	0,00	0,00	0,00
Dy-Ligne de Trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	3 922 039,54	794 669,28	794 669,28	79 909,68
DEPENSES				
Libellé	Budget	Engagé	Facturé	Mouvement année
Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
Travaux Prioritaires	379 261,88	379 261,87	379 261,88	16 841,30
Travaux de Requalification	2 486 641,29	0,00	0,00	0,00
Travaux Divers	200 000,00	0,00	0,00	0,00
Aid-Travaux	3 065 903,17	379 261,87	379 261,88	16 841,30
Etudes-Géomètre	79 348,39	79 348,39	50 503,45	0,00
Coordonnateur SPS	14 274,27	7 137,13	5 878,98	1 258,17
Frais Publication-Information	20 000,00	9 770,62	9 690,62	0,00
Contrôle Technique	23 870,00	23 870,00	0,00	0,00
Etudes-Diagnostic Réseaux	70 000,00	60 384,23	53 657,23	0,00
Etudes-Géotechnique	45 000,00	33 320,35	33 320,35	0,00
Diagnostic Économique	40 036,50	40 036,50	33 418,00	0,00
Etudes-Pmdd	9 107,21	9 107,22	9 107,21	0,00
Ae-Etudes	301 636,37	262 974,44	195 575,84	1 258,17
MOE Travaux Prioritaires	27 748,87	27 748,88	27 748,87	3 191,10
Maîtrise d'Oeuvre Urbaine	326 751,13	302 110,93	89 203,44	46 779,49
Ae-Etudes Maîtrise d'Oeuvre	354 500,00	329 859,81	116 952,31	49 970,59
Frais Financier	25 000,00	0,00	0,00	0,00
AF-Frais Financiers	25 000,00	0,00	0,00	0,00
Rémunération Mandataire	175 000,00	136 299,06	105 669,45	11 297,72
AM-Frais Généraux	175 000,00	136 299,06	105 669,45	11 297,72
TOTAL DEPENSES	3 922 039,54	1 108 395,18	797 459,48	79 367,78
Trésorerie engagée nette (% dépenses / recettes)	0,00 (100,00%)	-313 725,90 (139,48%)	-2 790,20 (100,35%)	541,90 (99,32%)

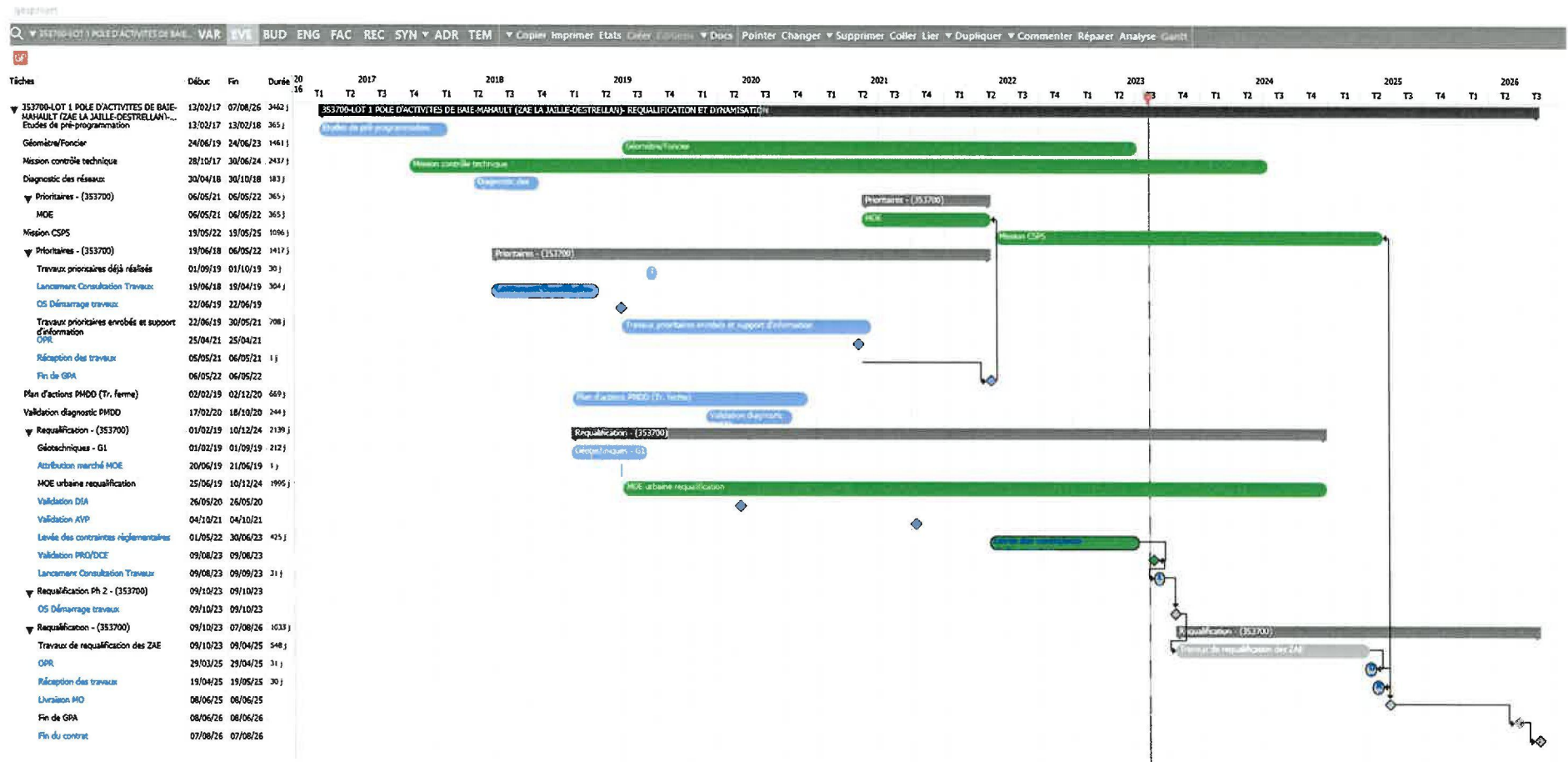
ANNEXE 3 : ECHEANCIER PREVISIONNEL 2023

Prévisionnel Recettes Dépenses
régulé TTC

353700-REQUALIFICATION ET DYNAMISATION ZAE LA JAILLE

Désignation lignes budgétaires	TTC	A fin 2022	2023	2024	2025	2026
En Kilo Euros	Budget actualisé					
Bg-Participation Epci	3 922	768	348	1 980	825	0
Sous-total recettes	3 922	768	348	1 980	825	0
Ad-Travaux	-3 066	-362	-431	-1 658	-414	-200
Ae-Etudes Maîtrise d'Oeuvre	-355	-117	-114	-65	-58	0
Ae-Etudes	-302	-196	-22	-40	-45	0
Af-Frais Financiers	-25				-25	
Ah-Frais Generaux	-175	-106	-69			0
Sous-total dépenses	-3 922	-781	-637	-1 763	-542	-200
Sous-total trésorerie transitoire						
Trésorerie brute		-12	-301	-83	200	0

ANNEXE 4 : PLANNING



ANNEXE 5 : ETAT DES FACTURES AU 31/12/2022

Liste des factures de : 353700-LOT 1 POLE D'ACTIVITES DE BAIÉ-MAHAULT (ZAE LA JAILLE-DESTRELLAN)- REQUALIFICATION ET DYNAMISATION

28/06/2023 15:30

N° eng.	Raison sociale	Objets	Pr N°	Date fac.	HT	Dont rév.	TVA	Rtg	TTC	Réglée TTC	Date rég.
F18.75855	FA MEDIA GUADELOUPE (EX FRANCE ANTILLES)	Parution des Resultats-Marché Pmdd	1	30/06/2018	429,52	0,00	36,51	0,00	466,03	466,03	06/08/18
SOUS-TOTAL : 06/08/2018					429,52	0,00	36,51	0,00	466,03	466,03	
M17.7275 9	SEMAG (TP-CE PAC MARSEILLE FR7611215000010000417000	Rémunération Forfaitaire-Marché 2016f0301	3	26/06/2018	12 550,00	0,00	1 066,75	0,00	13 616,75	13 616,75	07/08/18
SOUS-TOTAL : 07/08/2018					12 550,00	0,00	1 066,75	0,00	13 616,75	13 616,75	
M18.7545 6	INFRA PLUS	Lot 1 Zae la Jaille-Mission MOE Travaux Prioritaires	1	17/05/2018	11 508,75	0,00	978,24	0,00	12 486,99	12 486,99	23/08/18
SOUS-TOTAL : 23/08/2018					11 508,75	0,00	978,24	0,00	12 486,99	12 486,99	
M18.7495 0	SV NEGOCE (TP-BRED BAIÉ MAHAULT FR75343437000270004073500	Mission de Diagnostic Économique de la Zae de la Jaille	1	30/04/2018	24 700,00	0,00	2 099,50	0,00	26 799,50	26 799,50	24/08/18
M18.7495 8	SV NEGOCE (TP-BRED BAIÉ MAHAULT FR75343437000270004073500	Mission de Diagnostic Économique de la Zae de la Jaille	2	30/04/2018	-24 700,00	0,00	-2 099,50	0,00	-26 799,50	-26 799,50	24/08/18
M18.7495 6	SV NEGOCE (TP-BRED BAIÉ MAHAULT FR75343437000270004073500	Mission de Diagnostic Économique de la Zae de la Jaille	3	29/06/2018	24 700,00	0,00	2 099,50	0,00	26 799,50	26 799,50	24/08/18
SOUS-TOTAL : 24/08/2018					24 700,00	0,00	2 099,50	0,00	26 799,50	26 799,50	
M18.7557 2	JARDINS ET PAYSAGES (TP-BPIFRANCE MAISONS ALFORT FR75343437000270004073500	Amenagements Paysagers de la Bretelle d'Accès "But"	1	31/05/2018	22 096,00	0,00	1 878,16	0,00	23 974,16	23 974,16	27/09/18
M17.7423 4	CABINET SIMON	Relevé Topographique de la Zae de la Jaille	2	07/03/2018	18 000,00	0,00	1 530,00	0,00	19 530,00	19 530,00	27/09/18
F17.74476	GUADELOUPE PLUS SARL (TP-COM LE GOSIER (inactif) Foncières FR75343437000270004073500	Parution Consultation Etudes Topo et	1	02/01/2018	865,18	0,00	73,39	0,00	938,57	938,57	27/09/18
SOUS-TOTAL : 27/09/2018					40 961,18	0,00	3 481,55	0,00	44 442,73	44 442,73	
M18.7495 4	XERIA	Réfection des Candélabres Défaillants sur les Zae de la Jaille et de Beausoleil	1	07/05/2018	10 017,00	0,00	851,45	0,00	10 868,45	10 868,45	21/01/19
M18.7545 6	INFRA PLUS	Lot 1 Zae la Jaille-Mission MOE Travaux Prioritaires	2	07/08/2018	1 534,50	0,00	130,43	0,00	1 664,93	1 664,93	21/01/19
M17.7423 4	CABINET SIMON	Relevé Topographique de la Zae de la Jaille	1	27/03/2018	3 800,00	0,00	323,00	0,00	4 123,00	4 123,00	21/01/19
M17.7423 4	CABINET SIMON	Relevé Topographique de la Zae de la Jaille	3	17/07/2018	-3 800,00	0,00	-323,00	0,00	-4 123,00	-4 123,00	21/01/19
M18.7577 0	CABINET SIMON	Orthophotographies : Zae de la Jaille	1	17/07/2018	3 800,00	0,00	323,00	0,00	4 123,00	4 123,00	21/01/19
M18.7494 4	AGPI (ASSISTANCE EN GESTION DE PROJET ET FR75343437000270004073500	Mission de Reconnaissance et de Diagnostic des Réseaux de la Zae de la	1	30/06/2018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21/01/19

Montants exprimés en Euros

Page 2

Liste des factures de : 353700-LOT 1 POLE D'ACTIVITES DE BAIE-MAHAULT (ZAE LA JAILLE-DESTRELLAN)- REQUALIFICATION ET DYNAMISATION

28/06/2023 15:30

N° eng.	Raison sociale	Objets	Pr N°	Date fac.	HT	Dont rév.	TVA	Rg	TTC	Réglée TTC	Date rég.
M18.7494	HYGITECH	Mission de Reconnaissance et de Diagnostic des Réseaux de la Zae de la	4	24/09/2019	29 638,00	0,00	2 519,23	0,00	32 157,23	32 157,23	10/02/20
M18.7546	SINGER CARAIRES (TP:BNPP) AG PORT DE FRANCE	Lot 1 Zae La Jaille- Accord Carres A. BC Avec Montant Maximum Réalisé sur	1	15/10/2019	15 350,00	0,00	1 304,73	0,00	16 654,73	16 654,73	10/02/20
SOUS-TOTAL : 10/02/2020					46 011,00	0,00	3 910,94	0,00	49 921,94	49 921,94	
M19.7706	VIALIS INGENIERIE (TP:CL BAIE MAHAULT)	Mission de MOE-Lot 1	1	31/01/2020	1 523,98	0,00	129,54	0,00	1 653,52	1 653,52	12/06/20
M18.7580	APAVE (TP:BNPP) PARIS COURCELLES	Mission SPS-Zae la Jaille-Lot 1	3	13/01/2020	1 159,60	0,00	98,57	0,00	1 258,17	1 258,17	12/06/20
M18.7494	AGPI (ASSISTANCE EN GESTION DE PROJET ET	Mission de Reconnaissance et de Diagnostic des Réseaux de la Zae de la	5	02/01/2020	13 910,00	0,00	0,00	0,00	13 910,00	13 910,00	12/06/20
SOUS-TOTAL : 12/06/2020					16 593,58	0,00	228,11	0,00	16 821,69	16 821,69	
M18.7494	HYGITECH	Mission de Reconnaissance et de Diagnostic des Réseaux de la Zae de la	5	08/07/2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13/06/20
SOUS-TOTAL : 13/06/2020					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
M17.7275	SEMAG (TP:CE PAC MARSEILLE	Rémunération Forfaitaire-Marché 2016f0301	6	29/11/2019	15 495,83	0,00	1 317,15	0,00	16 812,98	16 812,98	23/06/20
SOUS-TOTAL : 23/06/2020					15 495,83	0,00	1 317,15	0,00	16 812,98	16 812,98	
M19.7706	EGIS VILLES ET TRANSPORTS	Sous-Traitant de Vialis-Lot 1	1	31/01/2020	3 500,00	0,00	297,50	0,00	3 797,50	3 797,50	16/07/20
M19.7706	EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	Sous-Traitant de Vialis-Lot 1	1	31/01/2020	4 520,00	0,00	384,20	0,00	4 904,20	4 904,20	16/07/20
M19.7706	URBIS	Mission de MOE-Lot 1	1	31/01/2020	5 550,52	0,00	471,79	0,00	6 022,31	6 022,31	16/07/20
M19.7706	H3C CARAIRES	Sous-Traitant Urbis_Mission de MOE-Lot 1	1	31/01/2020	3 750,00	0,00	318,75	0,00	4 068,75	4 068,75	16/07/20
L19.76995	CABINET SIMON	BC n°1-Études Topo et Foncière	1	14/02/2020	23 414,80	0,00	1 990,26	0,00	25 405,06	25 405,06	16/07/20
SOUS-TOTAL : 16/07/2020					40 735,32	0,00	3 462,50	0,00	44 197,82	44 197,82	
M19.7699	CABINET SIMON	Etudes Topographiques et Foncière-Lot 1	1	14/02/2020	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17/07/20
SOUS-TOTAL : 17/07/2020					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
M18.7494	AGPI (ASSISTANCE EN GESTION DE PROJET ET	Mission de Reconnaissance et de Diagnostic des Réseaux de la Zae de la	3	30/06/2018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21/07/20

Montants exprimés en Euros

Page 4

Requalification des ZAE de La Jaille

Liste des factures de : 353700-LOT 1 POLE D'ACTIVITES DE BAIE-MAHAULT (ZAE LA JAILLE-DESTRELLAN)- REQUALIFICATION ET DYNAMISATION

28/06/2023 15:30

N° eng.	Raison sociale	Objets	Pr	N°	Date fac.	HT	Dont rév.	TVA	Rg	TTC	Réglée TTC	Date rég.
SOUS-TOTAL : 21/07/2020						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
M17.7275 9	SEMAG	Rémunération Forfaitaire-Marché 20160301	7		19/05/2020	4 796,00	0,00	407,66	0,00	5 203,66	5 203,66	27/07/20
SOUS-TOTAL : 27/07/2020						4 796,00	0,00	407,66	0,00	5 203,66	5 203,66	
M19.7599 4	IGEC (TP-SGS ANTILLES BAIE MAHAULT)	Travail Prioritaires-Lot 1		1	13/07/2020	17 295,80	-187,42	3 170,14	-2 033,46	38 432,48	38 432,48	09/10/20
SOUS-TOTAL : 09/10/2020						37 295,80	-187,42	3 170,14	-2 033,46	38 432,48	38 432,48	
M19.7706 3	VIADIS INGENIERIE (TP-BPIFRANCE MAISONS ALFORT)	Mission de MOE-Lot 1		2	28/10/2020	5 976,30	0,00	507,99	0,00	6 484,29	6 484,29	18/12/20
SOUS-TOTAL : 18/12/2020						5 976,30	0,00	507,99	0,00	6 484,29	6 484,29	
M17.7275 9	SEMAG	Rémunération Forfaitaire-Marché 20160301	8		14/10/2020	15 011,89	3 485,92	1 276,01	0,00	16 287,90	16 287,90	22/12/20
SOUS-TOTAL : 22/12/2020						15 011,89	3 485,92	1 276,01	0,00	16 287,90	16 287,90	
M20.7843 8	ATELIER REPROGRAPHIE	Repro Marché MOE		1	31/07/2020	196,13	0,00	16,67	0,00	212,80	212,80	04/02/21
M18.7546 2	GINGER CARAIBES (TPBNPP AG FORT DE FRANCE)	BC n°2		2	14/02/2020	15 360,00	0,00	1 305,60	0,00	16 665,60	16 665,60	04/02/21
SOUS-TOTAL : 04/02/2021						15 556,13	0,00	1 322,27	0,00	16 878,40	16 878,40	
M18.7546 2	GINGER CARAIBES	Lot 1 (Zae la Jaille- Accord Cadres 8 - BC avec Montant Maximum Relatifs aux		2	14/02/2020	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	05/02/21
SOUS-TOTAL : 05/02/2021						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
M17.7275 9	SEMAG	Rémunération Forfaitaire-Marché 20160301	9		31/12/2020	4 000,81	373,31	340,07	0,00	4 340,88	4 340,88	10/02/21
SOUS-TOTAL : 10/02/2021						4 000,81	373,31	340,07	0,00	4 340,88	4 340,88	
M19.7706 3	EGIS VILLES ET TRANSPORTS	Sous-Traitant de Viails-Lot 1		2	28/10/2020	3 020,00	0,00	256,70	0,00	3 276,70	3 276,70	12/03/21
SOUS-TOTAL : 12/03/2021						3 020,00	0,00	256,70	0,00	3 276,70	3 276,70	
M19.7706 3	URBIS	Mission de MOE-Lot 1		2	28/10/2020	9 765,54	0,00	830,07	0,00	10 595,61	10 595,61	23/03/21
M20.7837 1	URBIS	Enquêtes Sociales		1	09/09/2020	6 100,00	0,00	518,50	0,00	6 618,50	6 618,50	23/03/21
SOUS-TOTAL : 23/03/2021						15 865,54	0,00	1 348,57	0,00	17 214,11	17 214,11	

Montants exprimés en Euros

Page 5

Liste des factures de : 353700-LOT 1 POLE D'ACTIVITES DE BAJE-MAHAULT (ZAE LA JAILLE-DESTRELLAN)- REQUALIFICATION ET DYNAMISATION

28/06/2023 15:30

N° eng.	Raison sociale	Objets	Pr. N°	Date fac.	HT	Dont rév.	TVA	Rq	TTC	Réglée TTC	Date rég.
M18.7580 2	APAVE (TP:BNPPARB PARIS COURCELLES 077200040700001000700	Mission SPS-Zae la Jaille-Lot 1	4	02/01/2021	1 159,60	0,00	98,57	0,00	1 258,17	1 258,17	26/03/21
SOUS-TOTAL : 26/03/2021					1 159,60	0,00	98,57	0,00	1 258,17	1 258,17	
M19.7699 4	SARL STA	Sous-Traitant Spec	2	20/01/2021	17 827,25	0,00	0,00	0,00	17 827,25	17 827,25	19/04/21
M18.7545 6	INFRA PLUS	Lot 1 Zae la Jaille-Mission MOE Travaux Prioritaires	4	07/08/2020	2 016,49	0,00	171,40	0,00	2 187,89	2 187,89	19/04/21
SOUS-TOTAL : 19/04/2021					19 843,74	0,00	171,40	0,00	20 015,14	20 015,14	
M18.7566 6	AITIA CONSEIL	Programme de Management et Développement Durable	3	18/03/2021	1 678,75	0,00	142,69	0,00	1 821,44	1 821,44	26/05/21
SOUS-TOTAL : 26/05/2021					1 678,75	0,00	142,69	0,00	1 821,44	1 821,44	
M19.7699 4	EGEC (TP:SG6 ANTIILLES BAJE MAHAULT	Travaux Prioritaires-Lot 1	2	10/01/2021	91 340,59	299,67	9 279,27	-5 906,09	94 713,77	94 713,77	06/07/21
SOUS-TOTAL : 06/07/2021					91 340,59	299,67	9 279,27	-5 906,09	94 713,77	94 713,77	
M19.7699 4	EGEC (TP:SG6 ANTIILLES BAJE MAHAULT	Travaux Prioritaires-Lot 1	3	09/09/2021	137 827,63	6 047,03	12 093,36	-7 390,36	142 530,63	142 530,63	12/11/21
M19.7699 4	SARL STA	Sous-Traitant Spec	3	26/05/2021	4 447,25	0,00	0,00	0,00	4 447,25	4 447,25	12/11/21
SOUS-TOTAL : 12/11/2021					142 274,88	6 047,03	12 093,36	-7 390,36	146 977,88	146 977,88	
M19.7699 4	EGEC (TP:SG6 ANTIILLES BAJE MAHAULT	Travaux Prioritaires-Lot 1	4	02/06/2021	13 601,00	838,86	2 439,33	-1 511,36	16 328,99	16 328,99	08/02/22
M19.7699 4	INTERLIGNES SIGNALISATION	Sous-Traitant Spec	4	02/08/2021	13 097,60	0,00	0,00	0,00	13 097,60	13 097,60	08/02/22
M18.7545 6	INFRA PLUS	Lot 1 Zae la Jaille-Mission MOE Travaux Prioritaires	5	31/05/2021	6 551,15	0,00	556,85	0,00	7 108,00	7 108,00	08/02/22
M19.7706 3	VIALIS INGENIERIE (TP:BP:IFRANCE MAISONS ALFORT	Mission de MOE-Lot 1	3	30/11/2021	1 494,07	0,00	127,00	0,00	1 621,07	1 621,07	08/02/22
SOUS-TOTAL : 08/02/2022					36 743,82	838,86	3 123,23	-1 511,39	38 355,66	38 355,66	
M18.7545 6	INFRA PLUS	Lot 1 Zae la Jaille-Mission MOE Travaux Prioritaires	6	10/02/2022	2 941,11	0,00	249,99	0,00	3 191,10	3 191,10	08/04/22
M19.7706 3	EGIS VILLES ET TRANSPORTS	Sous-Traitant de Vialis-Lot 1	3	03/01/2022	755,00	0,00	64,18	0,00	819,18	819,18	08/04/22
M19.7706 3	VIALIS INGENIERIE (TP:BP:IFRANCE MAISONS ALFORT	Mission de MOE-Lot 1	4	03/01/2022	4 738,05	0,00	402,73	0,00	5 140,78	5 140,78	08/04/22

Montants exprimés en Euros

Page 6

Liste des factures de : 353700-LOT 1 POLE D'ACTIVITES DE BAIE-MAHAULT (ZAE LA JAILLE-DESTRELLAN)- REQUALIFICATION ET DYNAMISATION

28/06/2023 15:30

N° eng.	Raison sociale	Objets	Pr N°	Date fac.	HT	Dont rév.	TVA	Rq	TTC	Réglée TTC	Date rég.
M19.7706 3	URBIS	Mission de MOE-Lot 1	3	03/01/2022	2 441,39	0,00	207,52	0,00	2 648,91	2 648,91	08/04/22
M19.7706 3	URBIS	Mission de MOE-Lot 1	4	03/01/2022	5 231,54	0,00	444,68	0,00	5 676,22	5 676,22	08/04/22
M17.7275 9	SEMAG (TP:CE PAC MARSEILLE	Rémunération Forfaitaire-Marché 2016F0301	10	26/04/2021	3 274,60	222,10	276,34	0,00	3 552,94	3 552,94	08/04/22
M17.7275 9	SEMAG (TP:CE PAC MARSEILLE	Rémunération Forfaitaire-Marché 2016F0301	11	13/09/2021	3 869,78	249,78	328,93	0,00	4 198,71	4 198,71	08/04/22
M17.7275 9	SEMAG (TP:CE PAC MARSEILLE	Rémunération Forfaitaire-Marché 2016F0301	12	20/12/2021	12 559,64	874,24	1 067,57	0,00	13 627,21	13 627,21	08/04/22
SOUS-TOTAL : 08/04/2022					35 811,11	1 346,12	3 043,94	0,00	38 855,05	38 855,05	
M19.7706 3	VIALIS INGENIERIE (TP:BPFRANCE MAISONS	Mission de MOE-Lot 1	5	30/04/2022	14 247,98	0,00	1 211,08	0,00	15 459,06	15 459,06	06/07/22
M19.7706 3	URBIS	Mission de MOE-Lot 1	5	30/04/2022	6 975,38	0,00	592,91	0,00	7 568,29	7 568,29	06/07/22
M17.7275 9	SEMAG (TP:CE PAC MARSEILLE	Rémunération Forfaitaire-Marché 2016F0301	13	13/04/2022	5 403,38	403,38	459,29	0,00	5 862,67	5 862,67	06/07/22
SOUS-TOTAL : 06/07/2022					26 626,74	403,38	2 263,25	0,00	28 890,02	28 890,02	
M19.7706 3	VIALIS INGENIERIE (TP:BPFRANCE MAISONS	Mission de MOE-Lot 1	6	30/06/2022	4 365,77	0,00	371,09	0,00	4 736,86	4 736,86	31/08/22
M18.7580 2	APAVE (TP:BNPPARB PARIS COURCELLES	Mission SPS-Zae la Jaille-Lot 1	5	21/06/2022	1 159,60	0,00	98,57	0,00	1 258,17	1 258,17	31/08/22
SOUS-TOTAL : 31/08/2022					5 525,37	0,00	469,65	0,00	5 995,03	5 995,03	
M19.7706 3	URBIS	Mission de MOE-Lot 1	6	30/06/2022	4 359,62	0,00	370,57	0,00	4 730,19	4 730,19	16/09/22
SOUS-TOTAL : 16/09/2022					4 359,62	0,00	370,57	0,00	4 730,19	4 730,19	
M17.7275 9	SEMAG (TP:CE PAC MARSEILLE	Rémunération Forfaitaire-Marché 2016F0301	14	22/12/2022	5 009,26	556,52	425,79	0,00	5 435,05	5 435,05	31/12/22
SOUS-TOTAL : 31/12/2022					5 009,26	556,52	425,79	0,00	5 435,05	5 435,05	
M19.7669 4	SEDEC (TP:AGR ANTIILLES BAIE MAHAULT	Travaux Prioritaires-Lot 1	5	15/12/2022	0,00	0,00	0,00	16 841,30	16 841,30	16 841,30	27/01/23
SOUS-TOTAL : 27/01/2023					0,00	0,00	0,00	16 841,30	16 841,30	16 841,30	
F23.82320- OPES	REPARTITION INTS S/CT	Frais Fi 2022	1	02/01/2023	4 612,00	0,00	0,00	0,00	4 612,00	4 612,00	25/05/23

Montants exprimés en Euros
Page 7

Requalification des ZAE de La Jaille

Liste des factures de : 353700-LOT 1 POLE D'ACTIVITES DE BAIE-MAHAULT (ZAE LA JAILLE-DESTRELLAN)- REQUALIFICATION ET DYNAMISATION

28/06/2023 15:30

N° eng.	Raison sociale	Objets	Pr N°	Date fac.	HT	Dont rév.	TVA	Rg	TTC	Réglée TTC	Date règ.
SOUS-TOTAL : 25/05/2023					4 612,00	0,00	0,00	0,00	4 612,00	4 612,00	
TOTAL					743 125,46	13 163,59	60 736,27	0,00	803 861,73	802 071,48	

ANNEXE 6 : ETAT DES RECETTES AU 31/12/2022

Listes des recettes de : 353700-LOT 1 POLE D'ACTIVITES DE BAIE-MAHAULT (ZAE LA JAILLE-DESTRELLAN)- REQUALIFICATION ET DYNAMISATION

28/06/2023 15:24

Payeur	Objet	Réf.	N°	Avance TTC	Justifiée TTC	Dont TVA	Total recettes	Date Pr	Réglé TTC	Date rég.
CAP EXCELLENCE	Demande de Fonds-Avance de 5%	RO/2017/05/079	1	6 480,49	0,00	0,00	6 480,49	19/05/17	6 480,49	20/11/17
CAP EXCELLENCE	Demande de Fonds	RO/2018/07/74	2	0,00	121 856,03	9 352,87	121 856,03	11/07/18	121 856,03	17/08/18
CAP EXCELLENCE	Ro 2019/02/58-Demande de Fonds-Ac 3	RO/2019/02/58	3	0,00	21 601,29	1 692,27	21 601,29	18/02/19	21 601,29	16/10/19
CAP EXCELLENCE	Ro 2019/09/11-Demande de Fonds-Ac 4	RO/2019/09/11	4	0,00	20 204,10	1 172,18	20 204,10	04/09/19	20 204,10	03/04/20
CAP EXCELLENCE	Ro 2019/12/248-Demande de Fonds-Ac 5	RO/2019/12/248	5	0,00	73 433,88	5 158,28	73 433,88	28/11/19	73 433,88	03/07/20
CAP EXCELLENCE	Avan Ro 2019/12/257	27171	6	-20 024,10	0,00	0,00	-20 024,10	12/12/19	-20 024,10	30/06/20
CAP EXCELLENCE	Ro 2020/05/69-Demande de Fonds-Ac 5	RO/2020/05/69	7	0,00	77 832,49	5 007,76	77 832,49	14/05/20	77 832,49	04/09/20
CAP EXCELLENCE	Demande de Fonds-Ro/2020/10/209	RO/2020/10/209	8	-1 059,65	105 965,43	8 460,74	104 905,78	30/10/20	104 905,78	13/12/21
CAP EXCELLENCE	Demande de Fonds-Ro/2021/02/119	RO/2021/02/119	9	-1 168,81	116 881,90	9 619,34	115 713,09	09/02/21	115 713,09	25/08/21
CAP EXCELLENCE	Demande de Fonds-Ro/2021/08/95	RO/2021/08/95	10	-1 607,18	160 718,43	13 169,81	159 111,25	13/08/21	159 111,25	13/12/21
CAP EXCELLENCE	Demande de Fonds-Ro/2021/09/125	28863	11	0,00	33 825,30	2 768,31	33 825,30	29/09/21	33 825,30	15/11/21
CAP EXCELLENCE	Demande de Fonds-Ro/2022/02/12		12	0,00	29 533,37	2 313,68	29 533,37	01/02/22	29 533,37	19/05/22
CAP EXCELLENCE	Demande de Fonds-Ro/2022/07/129	29809	13	0,00	24 067,96	1 885,51	24 067,96	12/07/22	24 067,96	06/10/22
CAP EXCELLENCE	Demande de Fonds-Ro/2022/12/211	30521	14	0,00	26 308,35	741,66	26 308,35	20/12/22	0,00	00/00/00
SOUS-TOTAL : 353700-BG100-Appels de Fonds-Cap Excellence				-17 379,25	812 048,53	61 144,33	794 669,28		768 360,93	
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	Préfinancement	29940	1	0,00	0,00	0,00	0,00	24/08/22	0,00	00/00/00
SOUS-TOTAL : 353700-DJ000-Préfinancement				0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
TOTAL				-17 379,25	812 048,53	61 144,33	794 669,28		768 360,93	

**ANNEXE 7 : NOTE RELATIVE A UNE MODIFICATION DE MARCHE SOLLICITEE PAR LE MANDATAIRE
SEMAG RELATIVE A L'OPERATION DE REQUALIFICATION DE LA ZAE LA JAILLE.**

**NOTE RELATIVE A UNE MODIFICATION DE MARCHE SOLLICITEE PAR LE MANDATAIRE SEMAG
RELATIVE A L'OPERATION DE REQUALIFICATION DE LA ZAE LA JAILLE.**

- **Objet du marché public :**

Convention de mandat pour la Requalification et dynamisation économique du pôle d'activité de La Jaille-Destrellan à Baie Mahault.

- **Date de la notification de la convention de mandat :** 02 janvier 2017.
- **Durée d'exécution du marché public :** La convention de mandat a été notifié le 02 janvier 2017 et s'arrête à la garantie parfait achèvement des travaux.
- **Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :** rémunération SEMAG
 - Taux de la TVA : 8,50%
 - Montant HT : 119 456,00 €
 - Montant TTC : 129 609,76 €

Du fait de la révision de prix prévu au marché, la rémunération est portée à 135 695,24 euros TTC au 04/11/2022.

Ce marché n'a jamais fait l'objet d'avenant à ce jour.

OBJET DE LA DEMANDE DE MODIFICATION

- 1/ allongement de la durée du marché
- 2/ mission complémentaire rendue nécessaire par des circonstances imprévues

MOTIF DE LA DEMANDE

1/ allongement de la durée du marché

Le contrat prévoit la fin de la mission du mandataire à la fin de la garantie de parfait achèvement (article 16 du CCAP). Le délai global prévisionnel prévu au contrat est de 5 ans à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage (article 4 de l'acte d'engagement).

L'année 2021 aura été la 5^{ème} année, la durée prévisionnelle totale du mandat doit être ramenée à 9 ans.

La SEMAG sollicite une augmentation de la durée du contrat de 4 années supplémentaires au vu du planning actualisé.

2/ missions complémentaires rendues nécessaires par des circonstances imprévues

Plusieurs éléments imprévus viennent impactés la mission du mandataire :

- Contraintes réglementaires liés au Code de l'Environnement relatives à l'examen au cas par cas et à déclaration au titre de la loi sur l'eau imposée par arrêté préfectoral du 07/12/2021.
- Coordination du projet porté par Cap Excellence avec le projet de piste cyclable porté par la Région sur le même périmètre
- Pilotage et recherche de solutions du fait de la présence de deux conduites AEP sur le tronçon à réaménager.

Les temps passés pour la réalisation de ces missions sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Missions supplémentaires	Temps passé	Coût journalier	Total
Coordination des études avec les concessionnaires du fait de la présence de conduites AEP sur le tronçon	6	950,00	5 700,00
Coordination de la phase études et travaux avec les acteurs du projet de la piste cyclable porté par la Région sur le même périmètre	20	950,00	19 000,00
Pilotage des études nécessaires à la demande de cas par cas	3	950,00	2 850,00
Pilotage des études et suivi de l'instruction du dossier de déclaration loi sur l'eau	5	950,00	4 750,00
TOTAL HT			32 300,00
TVA			2 745,50
TOTAL TTC			35 045,50

La SEMAG sollicite une rémunération forfaitaire supplémentaire arrondie à + 35 000 € TTC soit 32 258,96 € HT au bilan du CRF 2021 nécessaire à la bonne exécution de sa mission.

Conformément à l'Article R2194-4 du Code de la Commande Publique, « Pour le calcul du montant de la modification mentionnée à l'article R. 2194-2, l'acheteur tient compte de la mise en œuvre de la clause de variation des prix ».

Le marché de la SEMAG est actuellement révisé à un montant de 135 695,24 euros TTC, par conséquent **cette rémunération complémentaire représente une augmentation de +25,8% du marché initial.**

ANNEXE 8 : NOTE TECHNIQUE DEVOIEMENT DE CONDUITE DE SECOURS DN500.



ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA JAILLE 1
PHASE – PRO
NOTE TECHNIQUE

DÉVOIEMENT DE CONDUITE DE SECOURS
DN500



<i>Affaire</i>		<i>Phase</i>	<i>Document/domaine</i>			<i>Indice</i>
19VVU05		PRO	RAP			0
<i>Indices et dates</i>		<i>OBSERVATIONS</i>	<i>REDACTEUR</i>	<i>VERIF n°</i>	<i>VERIFICATEUR</i>	<i>APPROBATEUR</i>
0	Février 2023	Première diffusion	R.B.	1	B.N	B.N.
A						
B						

SOMMAIRE

1	PREAMBULE.....	3
2	CONTEXTE.....	3
3	PROBLÉMATIQUE.....	3
4	SOLUTIONS ENVISAGÉES.....	4
4.1	SOLUTION N°1 : DÉVOIEMENT TOTAL DU RÉSEAU SUR LE PÉRIMÈTRE DU PROJET.....	4
4.2	SOLUTION N°2 : DÉVOIEMENT PARTIEL DU RÉSEAU SUR LE PÉRIMÈTRE DU PROJET EN DN 300.....	5
	SOLUTION N°3 : RÉALISATION D'UN BYPASS À BUDAH.....	6
	SOLUTION N°4 : RÉALISATION D'UN BYPASS À LA JAILLE.....	7
5	CONCLUSION.....	7

1 PREAMBULE

Lors de l'élaboration des études de projet de requalification de la zone d'activité économique de la Jaille, une mission de géo-détection a été lancée afin d'identifier l'ensemble des réseaux présents sur le périmètre étudié.

Parmi les réseaux sensibles mis en évidence par cette mission, un réseau HTA longeant la voie au nord et au sud. Aussi une canalisation d'eau brute de secours en DN500 est présente nord en bordure de chaussée.

2 CONTEXTE

La conduite d'eau brute DN500 longeant le RSMA sert de secours dans l'alimentant l'usine de Miquel en provenance de Bras David.

Cette conduite DN500 est connectée au niveau de la Jaille/Prison sur une conduite d'eau brute du département de la Guadeloupe. Elle est utilisée lorsque l'alimentation depuis Bras David connaît des problèmes (casses, déficit, entretien).

Un comptage existe et la conduite DN500 appartient au SMGEAG à partir de ce point.

L'interconnexion CD971/Bras David se fait au niveau du pont de la Gabarre

Dans le cadre de récents travaux de renouvellement, cette interconnexion n'a pas été rétablie.

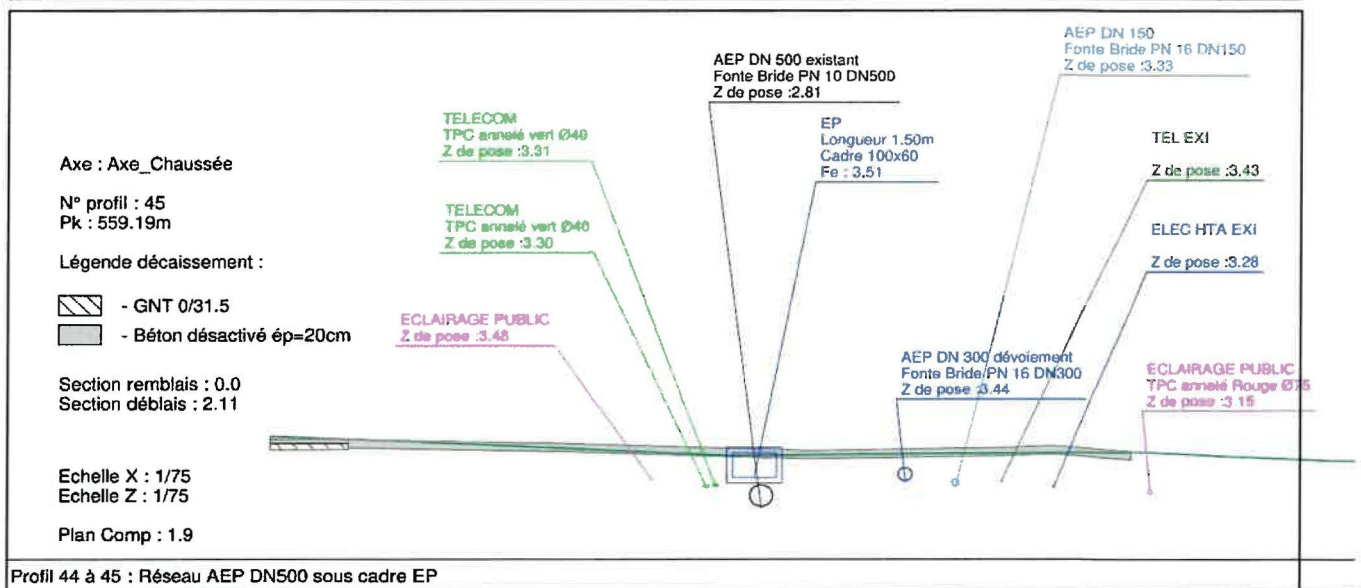
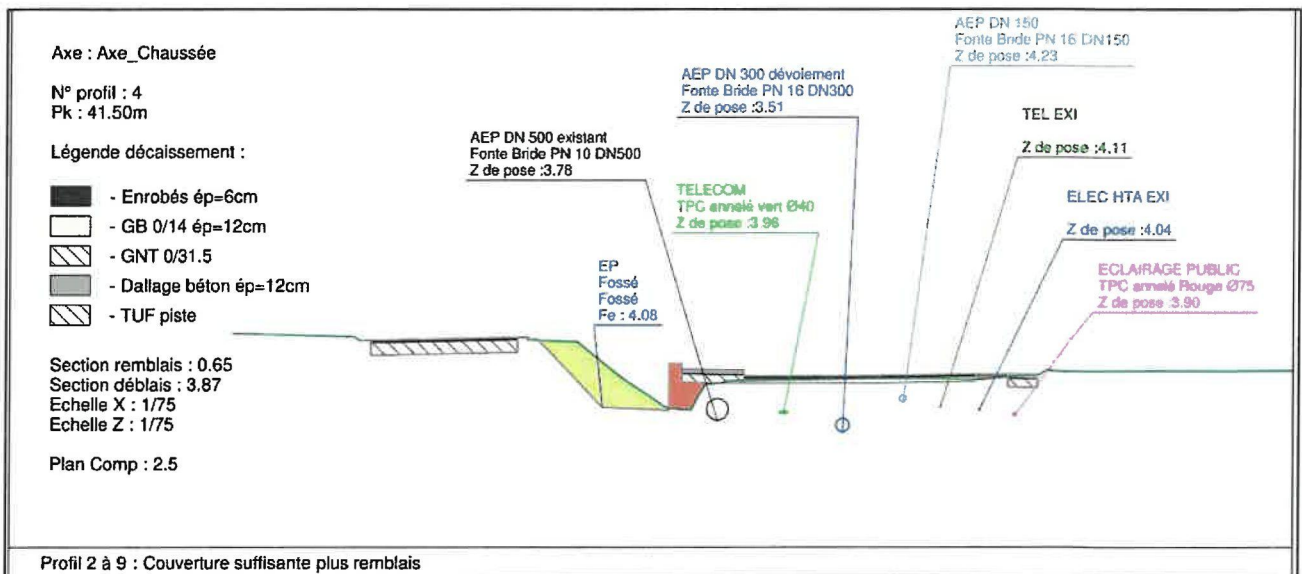
Aujourd'hui, le DN500 n'est pas connectée au DN600 de Bras David/Miquel, le bypass n'étant pas encore raccordé.

D'où l'importance avérée du maintien de cette canalisation de secours ou de la création d'un by-pass.

3 PROBLÉMATIQUE

Il s'agit en effet d'une conduite assez ancienne est susceptible d'être fragilisée lors de la réalisation des travaux mais néanmoins nécessaire en cas de besoin pour alimenter l'usine MIQUEL.

Certains ouvrages projetés tels que fossé, noue, mur et caniveaux sont implantés à proximité immédiate de la conduite. Le gestionnaire du réseau a exprimé ses craintes sur les éventuels dommages engendrés par les vibrations des engins de travaux à proximité immédiate du réseau.



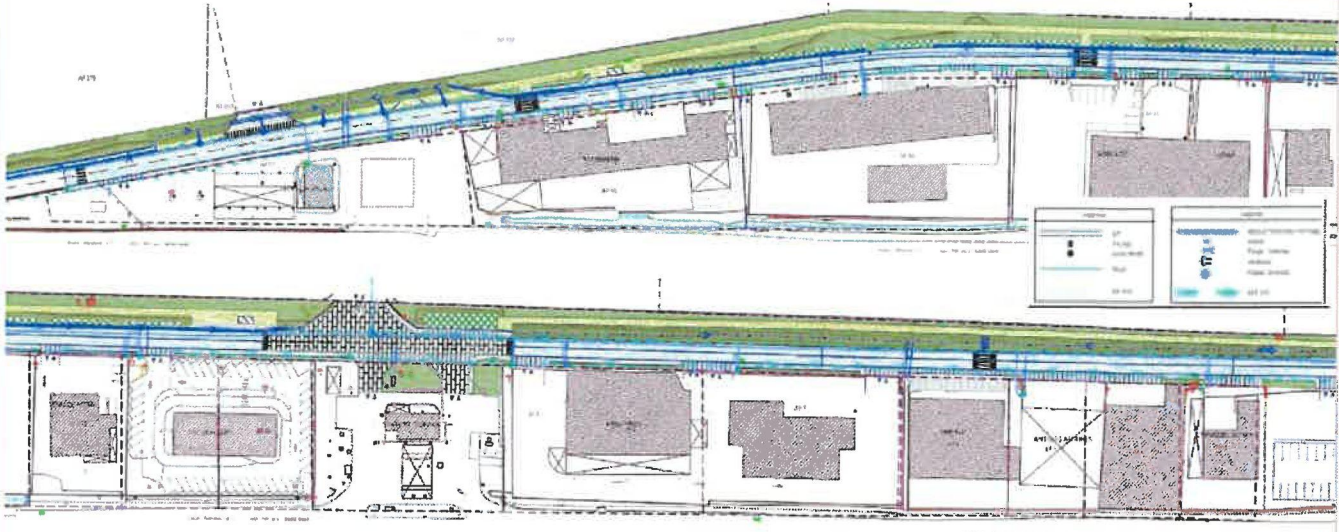
Les divers échanges avec le gestionnaire du réseau AEP nous ont conduit à étudier différentes solutions pour limiter le risque d'impacts des travaux sur la conduite.

La présente note vise à exposer les différentes solutions envisagées pour préserver l'alimentation de secours l'usine de Miquel.

SOLUTIONS ENVISAGÉES

4.1 SOLUTION N°1 : DEVOIEMENT TOTAL DU RÉSEAU SUR LE PÉRIMÈTRE DU PROJET

Cette solution consiste à poser une nouvelle conduite DN500 sous la chaussée, entre le nouvel accès du RSMA et BUT (environ 1,1 kilomètre), afin d'éloigner le réseaux des ouvrages projetés.

Avantages	Inconvénients
	
<p>Renouvellement de la conduite et allongement de sa durée de vie. Intervention dans le périmètre de la ZAE de la Jaille</p>	<p>Cout élevé difficile à financer par l'opération de ZAE Pas de ligne budgétaire pour ces travaux du côté du gestionnaire Complexité d'interface avec les réseaux existants (HTA, TELECOM)</p>
<p align="center">Cout prévisionnel des travaux 1,04 M€ (prix septembre 2022)</p>	

4.2 **SOLUTION N°2 : DÉVOIEMENT PARTIEL DU RÉSEAU SUR LE PÉRIMÈTRE DU PROJET EN DN 300**

Cette solution consiste à poser une nouvelle conduite sous la chaussée, entre le nouvel accès du RSMA l'agence de Routes de Guadeloupe (environ 600 m).

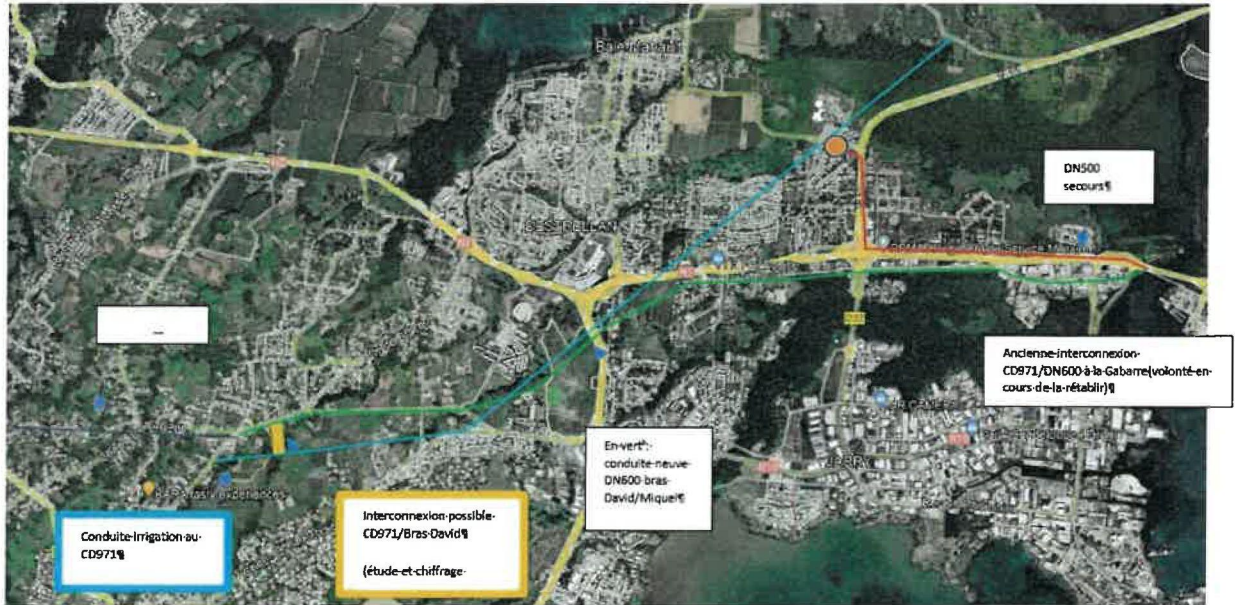
Cette disposition de réduction de diamètre (DN 500 à DN300) devra être officiellement validée par le SMGEAG.

Avantages	Inconvénients
<p>Renouvellement partiel de la conduite sur les zones les Proche des ouvrages projetés</p> <p>Possibilité de prise en charge par l'opération de ZAE</p> <p>Intervention dans le périmètre de la ZAE de la Jaille</p>	<p>Cout élevé mais limité par rapport à la solution 1</p> <p>Pas de ligne budgétaire pour ces travaux du côté du gestionnaire</p> <p>Complexité d'interface avec les réseaux existants (HTA, TELECOM)</p> <p>Multiplication de points de raccord, pertes de charges,</p>
<p align="center">Cout prévisionnel des travaux</p> <p align="center">64 k€ (prix septembre 2022)</p>	

SOLUTION N°3 : RÉALISATION D'UN BYPASS À BUDAN

Cette solution consiste à créer un bypass entre la conduite d'irrigation du Conseil Départemental et la conduite eau brute de l'usine Miquel, dans la section de Budan

Avantages	Inconvénients
<p>Cette interconnexion se ferait en amont de la Jaille . Elle permettrait de neutraliser la conduite DN500 RSMA le long du RSMA</p>	<p>Difficulté d'intervention en cas de défaillance après le by-pass Nécessité d'accord avec le Conseil Départemental Intervention hors périmètre d'étude de la ZAE de la Jaille Gestion de servitude</p>



Cout prévisionnel des travaux
250k€ (prix septembre 2022)

SOLUTION N°4 : RÉALISATION D'UN BYPASS À LA JAILLE

Cette solution consiste à créer un bypass entre la conduite irrigation du Conseil Départemental et la conduite eau brute de l'usine Miquel

Avantages	Inconvénients
<p align="center">Cout prévisionnel des travaux</p> <p>Solution non chiffrée car trop de contraintes techniques non maîtrisée (réseaux sensibles, fonçage sous la RN1)</p>	

5 CONCLUSION

La solution technique la mieux adaptée à la gestion du réseau consisterait à créer le by-pass au droit de l'échangeur de La Jaille (solution n°4). Néanmoins cette solution nécessiterait une étude approfondie peu compatible avec la temporalité de l'opération de ZAE.

En accord avec le SMGEAG la solution préconisée est celle d'un dévoiement partiel en DN300 sur environ 600 mètres (solution n°2).